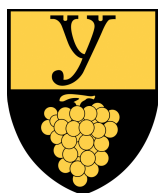


RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2017



RAPPORT DE GESTION 2017 DE LA MUNICIPALITÉ D'YVORNE DE ΓΑ ΜΟΝΙCΙΠΑΛΙΤΗ Δ.ΥΒΟΚΝΗ

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- ⇒ de l'art. 93c de la loi sur les communes (LC),
- ⇒ de l'art. 34 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom),
- ⇒ de l'art. 94 du règlement du Conseil communal d'Yverne (RCC),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre de l'exercice concerné.

Conseil communal	3
Organisation du Conseil communal.....	3
Sommaire des séances	5
Municipalité	6
Organisation de la Municipalité	6
Activité générale.....	7
Relations extérieures.....	7
Administration générale	9
Greffé municipal	9
Office de la population	10
Personnel communal.....	13
Votations et élections	14
Finances communales	16
Impôts.....	16
Transports - Mobilité	17
Patrimoine vert	18
Vignes communales.....	18
Forêts.....	18
Baux à ferme agricoles	19
Terrains de sport	19
Urbanisme	20
Police des constructions.....	20
Politique énergétique	20
Circulation et stationnement	20
Campings	20
Ecoles	21
Santé	21
Cohésion sociale	21
Service des eaux	22
Epuration	22
Protection de la population	22
Travaux publics	23
Assainissement	23
Bâtiments	24
Sécurité publique	24
Conclusions	25

CONSEIL COMMUNAL

Organisation du Conseil communal

Au 31 décembre 2017

Bureau du Conseil élargi

Président	Durnat Charles-André
1 ^{er} vice-président	Bernasconi Christian
2 ^{ème} vice-président	Stalder Guy
Scrutateurs	Aeppli Serge Glauser Claire
Scrutateurs suppléants	Polzer Zuzarte Annette Roux Sébastien
Secrétaire	Deladoey Véronique
Huissier	Müller Francis

Commissions permanentes

Commission de gestion

Mmes et MM.	Bernasconi Yschelle Engel Oriane Hüttenmoser Marc Maret Jean-Daniel Stalder Guy Turrian Sébastien Wagner Susanna
-------------	--

Commission des finances

MM.	Crot Jean-Louis Deladoey Frédéric Kohli Charles-Henri Suardet Jean-Daniel Verdon Stéphane
-----	---

Commission communale de recours

Mmes et MM.	Conus Marc André Crot Jean-Louis
-------------	-------------------------------------

Commission de naturalisation et de recours en matière informatique

MM.	Blanc Pierre-Alain Morier Yves
<i>suppléant</i>	Roux Sébastien

Délégations permanentes

Stand des Grandes Iles d'Amont

<i>Délégués au Conseil intercommunal</i>	Maret Jean-Daniel Conus Marc-André
--	---------------------------------------

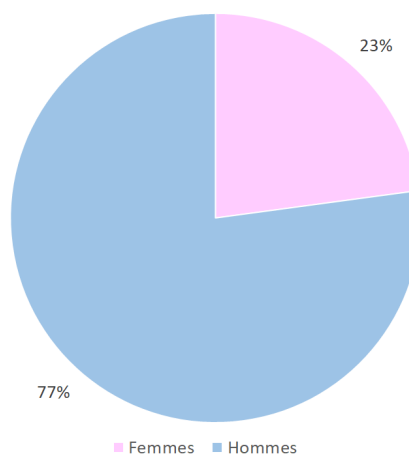
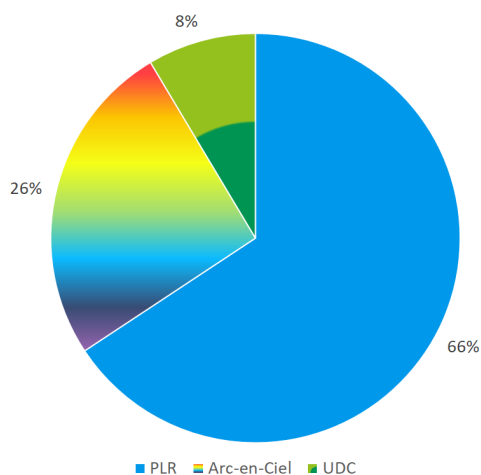
Démissions

A démissionné du Conseil communal en 2017 :

⇒ M. Killian Anex-Dit-Chenaux.

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2017

Nom	Prénom	Adresse	Parti / groupement
Aeppli	Serge	La Coche 23	UDC
Allenbach	Tania	Rue du Collège 15	Arc-en-Ciel
Ansermoz	Jean-Luc	Les Rennauds 16	PLR
Barbay	Alain	Versvey 42	PLR
Benassi	Marco	Aux Planteaux	PLR
Bernasconi	Christian	Vers-Monthey 4	PLR
Bernasconi	Yschelle	Vers-Monthey 4	Arc-en-Ciel
Blanc	Pierre-Alain	Le Grand-Pré	PLR
Bournoud	Claude André	Les Rennauds 42	PLR
Conus	Marc André	Versvey 30	PLR
Crot	Jean-Louis	Les Maisons Neuves 24	Arc-en-Ciel
Deladoey	Frédéric	Les Maisons Neuves 6	PLR
Dervey	Nicolas	Vers la Cour 33	PLR
Durgnat	Charles-André	Les Maisons Neuves 17	Arc-en-Ciel
Engel	Oriane	Vers la Cour 2	PLR
Glaiser	Claire	Vers-Monthey 4b	Arc-en-Ciel
Hüttenmoser	Marc	La Coche 37	PLR
Isoz	Maxime	Les Portes Rouges 1	PLR
Kohli	Charles-Henri	Fin de la Tannaz	PLR
Lüthi	François	Rue du Collège 9	UDC
Maret	Jean-Daniel	Vers Morey 42	PLR
Merli	Raphaël	Vers Morey 23	PLR
Minod	Ludovic	Les Jaccolats 14	PLR
Monod	Luc	Les Maisons Neuves 9	PLR
Morier	Yves	Vers-Monthey 3	Arc-en-Ciel
Nicolier	Danielle	Les Maisons Neuves 9	Arc-en-Ciel
Petter	Sarah	Vers la Ryt 2	Arc-en-Ciel
Polzer Zuzarte	Annette	Champ Rogier 2	PLR
Roux	Sébastien	Versvey 8	PLR
Stalder	Guy	Les Blettaux	UDC
Suardet	Jean-Daniel	Champ Rogier 12	PLR
Suardet	Martin	Champ Rogier 12	PLR
Turrian	Sébastien	Les Maisons Neuves 30	PLR
Verdon	Stéphane	En Tronchet 1	PLR
Wagner	Susanna	Les Maisons Neuves 34	Arc-en-Ciel



Sommaire des séances

Séance du 26 avril 2017

Communications de la Municipalité

- ⇒ annonce de la rénovation des joints des ponts qui enjambent l'autoroute par l'Office fédéral des routes (OFROU),
- ⇒ annonce de fin du chantier de rénovation du contour de Vers-Chenaux effectué par la Direction générale de la mobilité et des routes,
- ⇒ point de situation sur l'organisation des Marchés d'Yverne,
- ⇒ résultat du sondage effectué auprès des membres du Conseil communal au sujet du Greffe municipal.

Séance extramuros du 28 juin 2017

Préavis no 01-2017

Rapport de gestion et comptes 2016

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ présentation du projet de renaturation du Grand Canal,
- ⇒ information sur l'ARASAPE et Asante Sana,
- ⇒ modification de la fréquence des séances de Municipalité hors les murs,
- ⇒ information sur l'organisation de la Fête Nationale 2017 et de la présente du Conseiller fédéral Guy Parmelin.

Séance du 14 septembre 2017

Communications de la Municipalité

- ⇒ présentation du projet de Station d'épuration (STEP) régionale,
- ⇒ information sur le terrain communal de Châble Rouge,
- ⇒ point de situation sur l'accueil de jour des enfants,
- ⇒ annonce de retards dans les travaux de démolition-reconstruction des aires autoroutières du Chablais,
- ⇒ point de situation sur la procédure d'engagement d'un nouveau secrétaire municipal,
- ⇒ annonce des mesures prises lors de l'occupation de terrains aux Cabourles durant l'été par des gens du voyage,
- ⇒ annonce de la non validation du nouveau règlement SDIS par le canton.

Séance du 26 octobre 2017

Préavis no 02-2017

Arrêté d'imposition pour l'année 2018

Adopté à l'unanimité

Préavis no 04-2017

Modification du règlement de l'entente intercommunale du "SDIS Chablais"

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ état des lieux du stationnement dans la commune d'Yverne et perspectives municipales,
- ⇒ annonce de la réfection de la signalisation horizontale à la rue des Rennauds,
- ⇒ annonce de la réfection de la peinture de la salle de gymnastique,
- ⇒ annonce de dégâts à la toiture du collège de Versvey et de l'engagement de travaux impératifs et urgents,
- ⇒ annonce du prochain recrutement du SDIS Chablais,
- ⇒ annonce de l'adhésion de la Commune d'Yverne à l'association "Les plus beaux Villages de Suisse",
- ⇒ annonce de la prochaine restauration de la route menant au dépôt de voirie,
- ⇒ annonce de l'engagement du nouveau secrétaire municipal au 1er février 2018.

Séance du 14 décembre 2017

Préavis no 03-2017

Approbation du nouveau règlement de police

Adopté à la majorité, avec 3 non et 5 abstentions

Préavis no 05-2017

Construction d'un parking communal de 14 places à Vers la Cour

Adopté à l'unanimité

Préavis no 06-2017

Projet de budget pour l'année 2018

Adopté à la majorité, avec trois abstentions

Communications de la Municipalité

- ⇒ annonce de la prochaine modification des statuts du Groupement forestier des Agittes (GFA),
- ⇒ information sur le déroulement des vendanges 2017,
- ⇒ information sur l'application à Yverne de la directive cantonale sur la fiscalité des immeubles agricoles,
- ⇒ présentation du nouveau secrétaire municipal.

MUNICIPALITÉ

Organisation de la Municipalité



Chollet Edouard
Syndic

Administration générale
Finances
Mobilité

PLR

Administration
Personnel
Finances
Impôts
Transports publics



Bassang Alain
Municipal

Patrimoine vert
Tourisme

PLR

Vice-syndic 2019-2020

Vignes
Terrains agricoles
Forêts
Chemins pédestres
Tourisme
Dangers naturels



Deregis Isabelle
Municipale

Urbanisme

PLR

Vice-syndique 2018-2019

Service de l'urbanisme
Police des constructions
Stationnement
Campings



Frutschi Marie-Hélène
Municipale

Ecoles
Santé
Cohésion sociale
Cultes

PLR

Enseignement
Santé publique
Cultes
Prévoyance sociale cantonale
Vie associative et culture
Relations intergénérationnelles



Minod Eric
Municipal

Eaux
Epuration
Protection de la population

PLR

Vice-syndic 2020-2021

Service des eaux
Réseau d'égouts
Station d'épuration
Défense contre l'incendie
Protection civile



Müller Jacques Henri
Municipal

Travaux publics
Assainissement

PLR

Vice-syndic 2016-2017

Routes
Parcs et promenades
Cimetière et inhumations
Ordures ménagères et décharge
Contrôle et entretien des collecteurs
Stand de tir intercommunal



Weibel Michel
Municipal

Bâtiments
Sécurité publique
Energie

PLR

Vice-syndic 2017-2018

Bâtiments communaux
Energie et éclairage public
Sécurité publique
Installations sportives

Activité générale

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a tenu 43 séances hebdomadaires.

Durant celles-ci, la Municipalité a traité de nombreux dossiers provenant de tous les dicastères et a répondu à de nombreuses sollicitations de tout ordre.

Certains dossiers ont toutefois pris une place importante dans les débats de la Municipalité. Citons notamment :

- ⇒ la gestion du stationnement à Yvorne,
- ⇒ la STEP Régionale,
- ⇒ la sécurisation et la valorisation du secteur du Pré de l'Oie,
- ⇒ le recrutement du nouveau secrétaire municipal,
- ⇒ la revitalisation du Grand Canal.

Relations extérieures

Réunion des syndics du district d'Aigle

Pour mémoire, la réunion des syndics du district d'Aigle est un organe consultatif qui ne dispose pas de pouvoir décisionnel. Le contenu de ses réunions garde donc un caractère confidentiel, à l'instar d'un groupe de travail. Son secrétariat est assumé par la Préfecture du district.

Les syndics du district se sont réunis à quatre re-

prises durant l'année écoulée, dans l'une ou l'autre des communes du district.

Lors de ces rencontres, les syndics ont abordé des thèmes aussi divers que variés, comme par exemple :

- ⇒ le fonctionnement des associations intercommunales suite au rapport de la Cour des comptes,
- ⇒ l'accueil des requérants d'asile,
- ⇒ les règles de construction hors zones à bâtir,
- ⇒ Aigle Région
- ⇒ Radio Chablais.

L'une de ces rencontres a réuni les syndics et les députés représentant notre district au Grand Conseil.

Séances intermunicipales

Durant l'exercice concerné, deux séances intermunicipales ont été organisées avec la Municipalité de Leysin.

Ont été abordés à cette occasion les thèmes suivants :

- ⇒ la surveillance de la crevasse de Prafandaz,
- ⇒ le tourisme régional,
- ⇒ les collaborations intercommunales.

Visite préfectorale

La visite annuelle de Mme la Préfète a eu lieu le 17 novembre 2017.

Après l'inspection de l'administration et des divers registres communaux, dont il a été relevé la bonne tenue, Mme la Préfète a rencontré la Municipalité pour une discussion d'ordre général.

Séances hors les murs dans les quartiers d'Yvorne

Deux séances hors les murs ont eu lieu durant l'année écoulée :

- ⇒ le 31 mai aux Rennauds,
- ⇒ le 29 novembre à Versvey.

Ces réunions ont été suivies du verre de l'amitié offert aux habitants des quartiers concernés.

Réceptions officielles

Afin de garantir de bons rapports avec les communes environnantes, mais également avec les services intercommunaux, nous avons reçu, à l'occasion de repas informels, la Municipalité de Villeneuve et les responsables du poste de Gendarmerie d'Aigle.

La Municipalité a également reçu les nouveaux habitants à l'occasion d'un apéritif, le 25 janvier 2017. Une quinzaine de nouveaux résidents y a participé.

La traditionnelle réception des jeunes citoyens entrant dans le corps électoral a quant à elle eu lieu le 6 avril 2017. Cinq jeunes gens y ont participé sur les quatorze qui étaient invités.

La Fête Nationale du 1er Août a rencontré un franc succès en 2017, Yvorne ayant l'honneur d'accueillir le Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, dans le magnifique jardin du Château Maison Blanche.

Enfin, le Noël des Aînés a réuni 88 personnes en date du 14 décembre 2017.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Greffes municipal

En plus du secrétariat courant de la Municipalité, qui comprend la rédaction de procès-verbaux, de préavis, règlements, ainsi que de la correspondance courante, le Greffe municipal a poursuivi son activité dans les domaines suivants :

- ⇒ relations avec les Départements cantonaux et la Préfecture du district,
- ⇒ relations intercommunales,
- ⇒ politique d'information et de communication,
- ⇒ gestion du site Internet,
- ⇒ coordination de la rédaction et de l'envoi du journal communal "Le Vuargnéran",
- ⇒ renseignements divers à la population,
- ⇒ gestion des archives,
- ⇒ organisation de manifestations municipales officielles,
- ⇒ locations de la salle de la Couronne,
- ⇒ établissement d'actes officiels divers,
- ⇒ établissement de la statistique des logements vacants,
- ⇒ gestion du cimetière,
- ⇒ traitement des dossiers de naturalisation,
- ⇒ tenue du registre civique,
- ⇒ gestion du vote par correspondance et collaboration à l'organisation des votations,
- ⇒ attestation d'initiatives / de référendums,
- ⇒ suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal,
- ⇒ gestion et suivi des dossiers de police des constructions,
- ⇒ établissement de la statistique des constructions,
- ⇒ tenue et contrôle du registre des citernes,
- ⇒ délivrance des contraventions de compétence communale.

Nouveaux horaires de l'Administration

Les horaires de l'Administration communale ont été modifiés en milieu d'année afin d'offrir des plages horaires différenciées aux nombreux pendulaires résidant à Yverne. Un bilan de cette mesure sera effectué durant l'année 2018 afin de valider ou de corriger cette nouvelle pratique.

Naturalisations

Comme mentionné ci-dessus, le Greffe municipal assure le traitement des différentes tâches liées aux

demandes de naturalisation suisse et vaudoise, facilitées ou ordinaires, dont notamment :

- ⇒ renseignements généraux aux requérants,
- ⇒ vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis,
- ⇒ correspondance générale : convocation des candidats, établissement des rapports d'audition,
- ⇒ transmission des dossiers au Canton,
- ⇒ suivi de la procédure avec les services cantonaux et fédéraux.

Dans l'esprit de recherche de nouveaux revenus et eu égard à la pratique en place dans nombre de communes vaudoises, la Municipalité étudiera dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau droit fédéral et cantonal, la facturation d'émoluments communaux afin de faire supporter aux requérants une partie des coûts administratifs découlant de leur demande.

Nombre de dossiers de naturalisation officiellement déposés durant l'exercice écoulé

Naturalisation ordinaire	1
Naturalisation vaudoise facilitée	
selon art. 25 LDCV (étrangers nés en Suisse)	0
selon art. 22 et 53 LDCV (2ème génération)	0

Trois dossiers, concernant quatre candidats, sont arrivés au terme de la procédure en cours d'année.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Office de la population

L'Office de la population est principalement chargé de tenir le registre des habitants de la commune et d'en assurer le suivi régulier.

Dans les limites fixées par le droit supérieur, il pourvoit aux communications d'informations nécessaires aux différentes administrations. Il fournit également aux particuliers différents renseignements, en application de la loi sur le contrôle de l'habitant (LCH) et dans le respect la loi sur la protection des données personnelles (LPrD).

A Yverne, il a également pour tâches :

- ⇒ les procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers,

- ⇒ l'établissement d'attestations diverses,
- ⇒ la commande des cartes d'identité,
- ⇒ la gestion des détenteurs des chiens,
- ⇒ la tenue du registre des inhumations.

Statistiques annuelles

Les informations et graphiques ci-après se basent sur les chiffres du registre communal des habitants au 31 décembre. La statistique officielle établie par le Canton de Vaud en début d'exercice suivant – qui sert notamment pour la facturation des coûts intercommunaux ou cantonaux – peut diverger en raison d'annonces anticipées ou rétroactives, voire de non concordance des informations données à l'Office de la population (principe de l'arrivée qui fait foi).

Au 31 décembre, Yverne comptait 1'057 habitants inscrits en domicile principal et 24 en résidence secondaire.

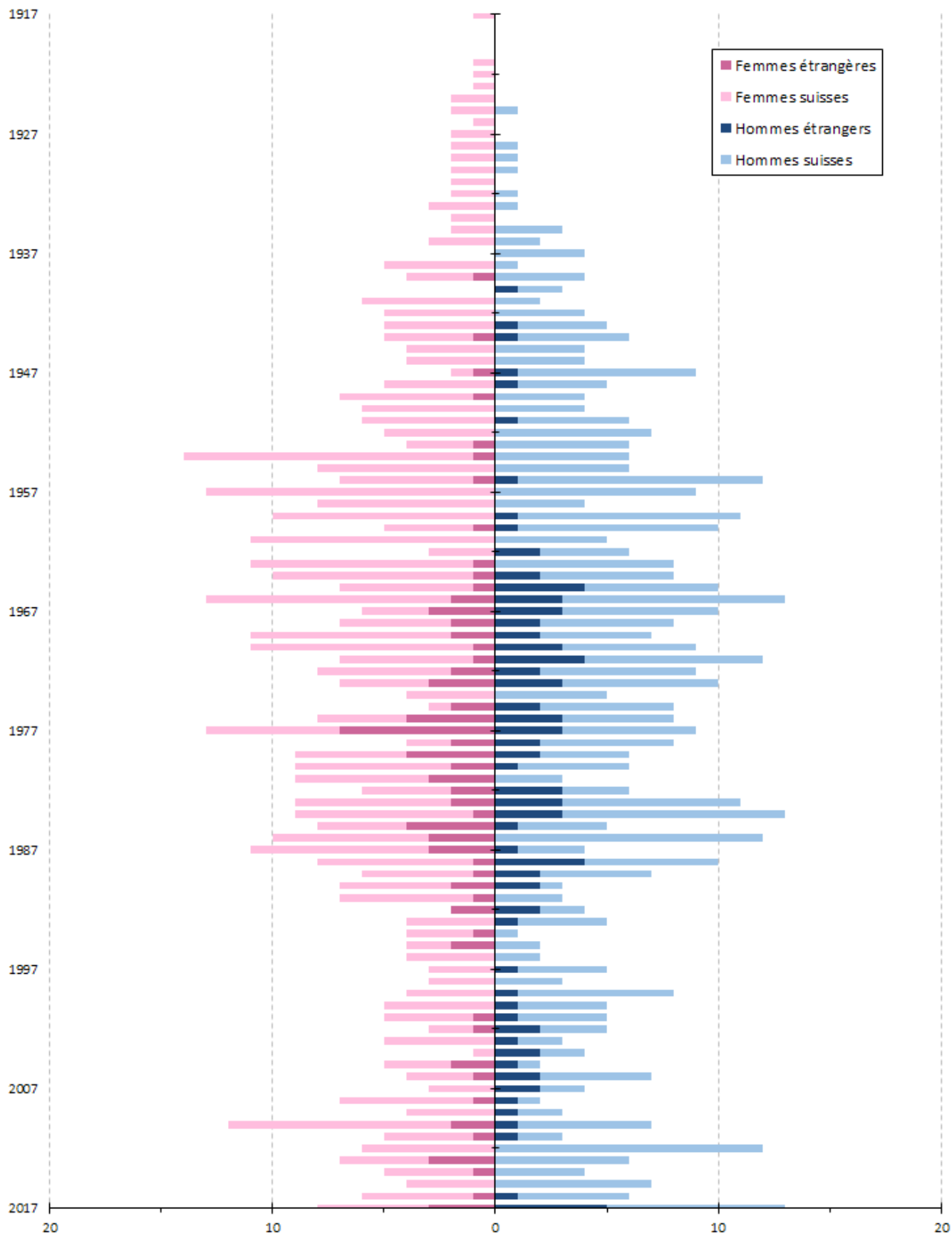
Structure de la population établie (habitants inscrits en domicile principal)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	En %
Suisses	Etablissement CH	385	422	807	76.35
	Bourgeois CH	33	26	59	5.58
Total Suisses		418	448	866	81.93
Etrangers	Provisoire F	0	0	0	0.00
	Etabli C	60	65	125	11.83
	Séjour B	30	29	59	5.58
	Courte durée L >= 12 mois	0	0	0	0.00
	Requérant d'asile	0	0	0	0.00
	Diplomate/fonctionnaire avec immunité	0	0	0	0.00
	Courte durée L <= 18 mois, stagiaires	0	0	0	0.00
En attente de permis	4	3	7	0.66	
Total Etrangers		94	97	191	18.07
Résultat total		512	545	1'057	100.00

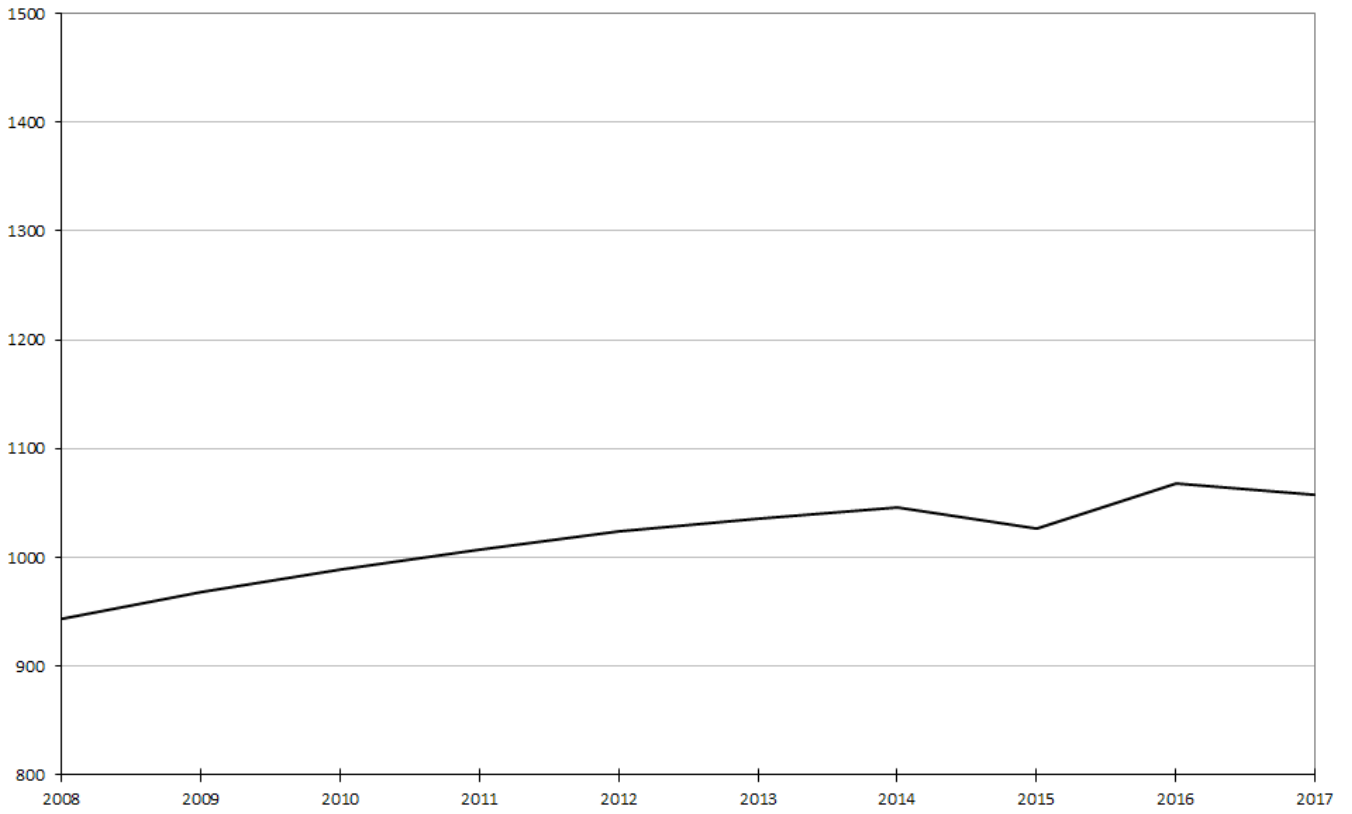
Liste des principales mutations enregistrées (habitants inscrits en domicile principal)

Mutations	Hommes suisses	Femmes suisses	Hommes étrangers	Femmes étrangères	Total
Arrivées	30	30	23	12	95
Départs	36	48	19	20	123
Changements d'adresse	11	11	0	0	22
Naissances	9	5	6	2	22
Décès	5	3	0	0	8

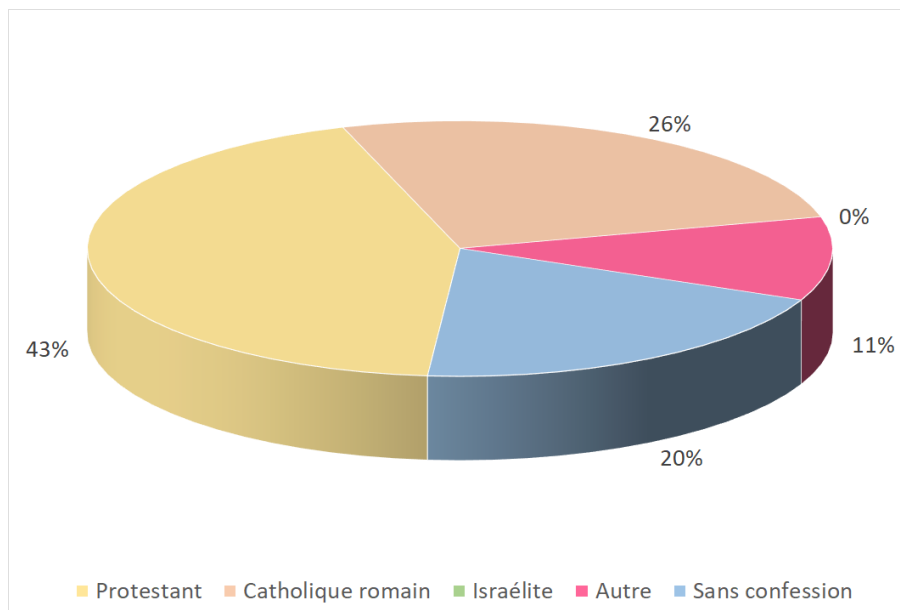
Pyramide des âges



Evolution de la population établie au cours des dix dernières années



Répartition des confessions



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel communal

Le fait marquant de l'année 2017 a été la démission de M. Christian Richard, Secrétaire municipal, en fonction depuis le 1^{er} juillet 1989.

Afin de pourvoir à son remplacement, la Municipalité a fait paraître une offre d'emploi sur les supports habituels et reçu 27 dossiers. Quinze femmes et douze hommes ont postulé, dont sept personnes issues du district d'Aigle et vingt d'autres régions. Cinq candidatures venues d'autres cantons ont été enregistrées, soit de Berne, de Fribourg et du Valais.

L'autorité municipale a auditionné six personnes et retenu deux finalistes. M. Fabien Cathéla, né en 1973 et Secrétaire municipal à Corseaux, s'est imposé par sa pratique éprouvée du métier, sa maîtrise de l'informatique et de processus administratifs toujours plus complexes et, enfin, par sa grande rigueur professionnelle et sa connaissance du tissu vuarnéran.

Absences

A la suite d'un accident de moto survenu le 27 juin 2017 sur le territoire de la commune, M. Julio Cardante, né en 1966, a dû être hospitalisé et opéré.

Arrêté pendant de nombreux mois, M. Cardante a suivi une longue période de convalescence. La commune a donc dû recourir à du personnel de remplacement afin d'assurer la continuité des tâches de voirie, ce qui a provoqué une légère augmentation

du poste des traitements, l'assurance ne couvrant pas la totalité des frais inhérents à l'engagement de personnel temporaire.

Aucune autre absence particulière n'est à signaler pour l'année écoulée.

Effectif du personnel au 31 décembre 2017

Nom	Prénom	Année de naissance	Fonction	Date d'engagement	Taux en %
Richard	Christian	1960	Secrétaire municipal	01.07.1989	100
Lüthi	Josette	1964	Boursière communale	01.08.2002	65
Cardante Julio	Paolo	1966	Ouvrier de voirie	01.01.2010	100
Da Silva	Paolo	1962	Ouvrier de voirie	01.07.2002	100
Delacrétaç	Claude-François	1965	Ouvrier de voirie	01.10.2009	100
Deschamps	Jean-Pierre	1963	Responsable du service des eaux	01.04.2012	100
Müller	Francis	1957	Concierge	01.01.1996	100
Perret	Maurice	1967	Ouvrier de voirie	01.05.2000	100
Vouillamoz	Christelle	1999	Apprentie employée de commerce	01.08.2015	---

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le corps électoral d'Yvorne se présente comme suit au 31 décembre dernier :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Citoyens suisses	728	732
Citoyens étrangers	82	75
Total des électeurs	810	807

Il a été convoqué à trois reprises durant l'année écoulée.

Votations fédérales et cantonales

Votation fédérale du 12 février 2017

1. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	252	153'704	1'499'627
NON	111	57'330	982'844

2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	270	152'719	1'503'746
NON	81	52'927	923'783

3. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	209	103'873	989'311
NON	138	98'554	1'428'162

Votation cantonale du 12 février 2017

1. Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>
OUI	138	108'040
NON	204	86'635

Votation fédérale du 21 mai 2017

1. La loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	249	137'471	1'322'263
NON	106	49'510	949'053

Votation fédérale du 24 septembre 2017

1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire", retirée)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	312	182'877	1'942'931
NON	25	15'832	524'875

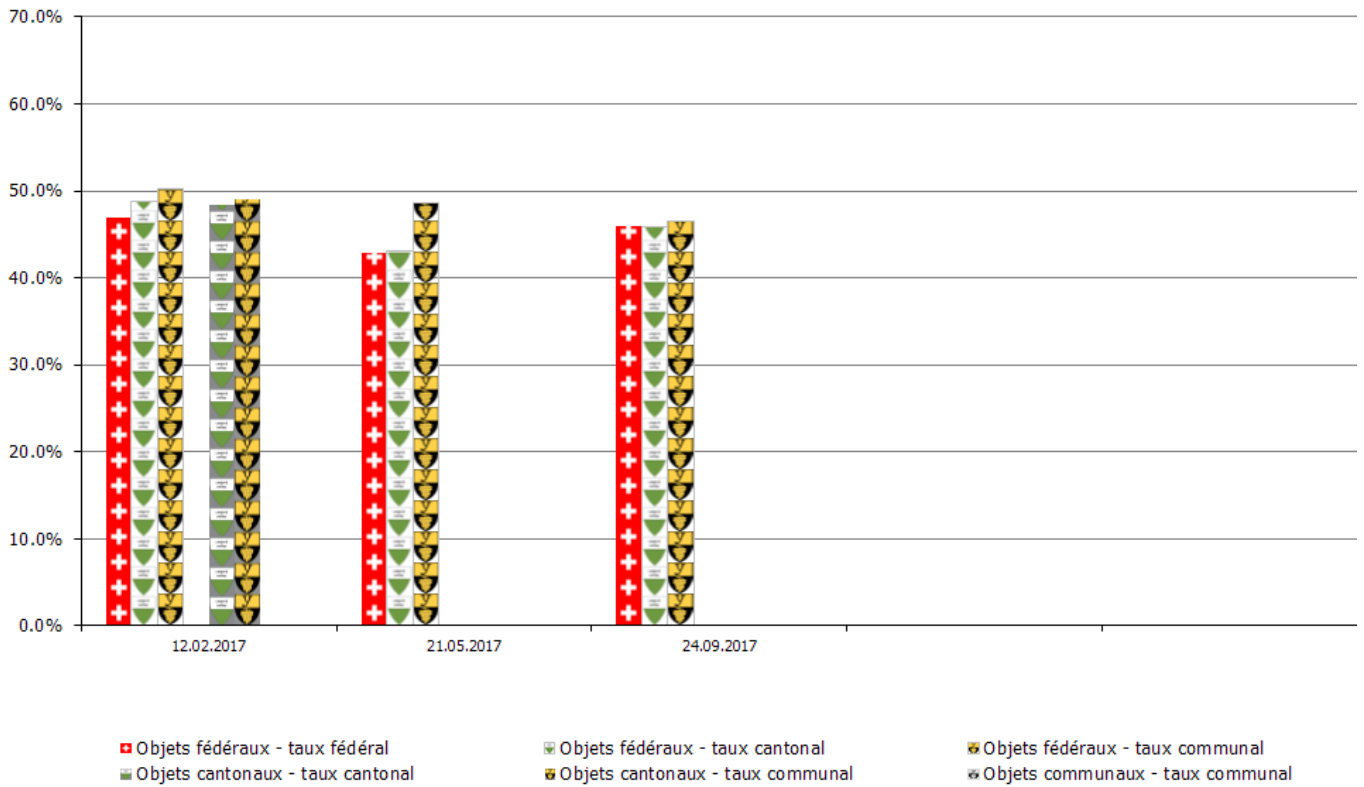
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	157	102'638	1'254'675
NON	180	94'517	1'257'032

3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	145	96'586	1'186'079
NON	190	100'071	1'320'830

Taux de participation aux votations et élections de l'année 2017



FINANCES COMMUNALES

Le mauvais résultat des comptes 2016, se soldant par un excédent de charges de CHF 475'140.73, a révélé des lacunes dans l'analyse anticipative des effets ricochets de la péréquation intercommunale, en particulier à la lumière des revenus fiscaux et des dépenses thématiques. Cette situation précarisait jusque-là grandement l'établissement d'un budget crédible.

Afin d'y remédier, la Municipalité a décidé d'apporter sur-le-champ un soin encore plus scrupuleux à l'examen des ajustements comptables imposés par le processus péréquatif, principal facteur impactant les finances de notre commune.

A cette fin, elle a complètement réorganisé la Greffe municipal en déchargeant en cours d'année le secrétaire municipal de ses tâches comptables, désormais du ressort exclusif de la boursière.

L'autorité a en outre veillé à ce que cette dernière puisse suivre une formation continue complète en matière de finances communales et collaborer plus étroitement avec l'expert indépendant mandaté pour l'analyse des comptes et budgets communaux.

Brochure des comptes

Comme vous pourrez le constater, la Municipalité a décidé de modifier sa pratique en matière de présentation du rapport de gestion et des comptes communaux.

Dès cette année, ces deux éléments feront l'objet de brochures séparées dans le but de faciliter leur lisibilité.

Vous trouverez dès lors les commentaires concernant les écarts significatifs avec le budget ou les comptes des années précédentes en regard des lignes comptables y relatives.

Impôts

La Municipalité tenant à inscrire le nouveaux taux d'imposition dans une certaine durée, elle a décidé de le maintenir à 71,5 points.

L'objectif est ainsi de conférer de la stabilité aux finances communales et de se donner le temps de

mesurer les effets de la récente hausse du point d'impôt sur une période probante. En outre, le maintien du nouveau taux permet au contribuable d'établir son propre budget avec davantage de prévisibilité.

TRANSPORTS - MOBILITÉ

Transports publics du Chablais SA (TPC)

Une desserte des TPC par le centre du village ne semble pour l'heure pas réalisable, compte tenu notamment des dimensions de voirie – particulièrement exigües par endroits –, des contraintes horaires déjà sévères de la ligne et du développement non négligeable de la route de Lausanne.

Une nouvelle appréciation de la situation sera effectuée une fois l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) en service à Rennaz.

PATRIMOINE VERT

Vignes communales

La qualité de la récolte 2017 s'est révélée très bonne grâce à l'année exceptionnelle que nous avons eue, ce malgré le gel rencontré au printemps.

Nous avons eu, par rapport au quota, environ 5% de moins dans les chasselas et 15% de moins dans les rouges.

Rappelons que le quota dans les chasselas est de 1,250 kg au m² et 0,950 kg pour les rouges. Pour le Premier Grand Cru (Clos de l'Abbaye) le quota est de 0,8 dl par m².

Les vendanges se sont bien déroulées selon le planning établi, sans qu'aucun problème ne soit rencontré. Pour 2018, la Municipalité recherchera néanmoins une formule permettant de diminuer autant que faire se peut les frais de vendanges.

Nous avons finalement peu fait de minage durant l'exercice écoulé par rapport aux montants qui avaient été budgétés.

Vins du Domaine de la Commune

Le millésime 2017 sera d'excellente tenue, grâce au travail de nos deux vigneron-tâcherons qui apportent à la cave une vendange de grande qualité. La Municipalité tient donc à remercier particulièrement MM. Jean-François Franceschini et Claude Perotti, mais également son œnologue Frédéric Blanc qui bonifie en cave cette magnifique marchandise.

Grâce au label Clos, Domaines et Châteaux (CDC) et à la mention Premiers Grands Crus, le Domaine de la Commune peut être mis sur le devant de la scène dans les diverses manifestations importantes de Suisse, à travers le Clos de l'Abbaye. Depuis l'introduction de ces deux reconnaissances, l'entier de la production est vendue en bouteille.



Forêts

Groupement forestier des Agittes (GFA)

En 2017, et pour la première fois, la Commune d'Yverne est représentée par un membre au comité de direction. Avec nos 516 hectares, nous sommes en effet la plus grande commune du groupement, ce qui justifie cette présence.

Suivi des Baux 2017

(Corbeyrier, Yverne, Etat de Vaud, Confédération et Chessel)

Globalement, sur l'ensemble des 5 baux, le GFA a effectué le 63% des volumes annuels pour un bonus financier de CHF 134'702.--.

L'Etat de Vaud a prolongé le bail actuel d'une année aux mêmes conditions et signera un nouveau bail en 2018 avec l'ajout de ses nouvelles propriétés forestières.

Roche est sous contrat de gestion, mais l'exécutif de cette commune a validé le principe de signer un bail à ferme. Dès que le nouveau plan de gestion sera terminé, une proposition chiffrée du bail basée sur les valeurs du plan de gestion sera proposée.

Noville et Rennaz ont également demandé une proposition de bail chiffrée. Celle-ci leur sera présentée en été 2018.

Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni à 12 reprises et a traité de nombreuses affaires courantes dont les principales sont résumées ci-après.

La scierie est totalement opérationnelle et donne satisfaction. Il est prévu de constituer un stock de bois scié. A l'avenir, il faudra néanmoins améliorer le séchage des produits de scierie.

Le projet de place à bois régionale est sur la bonne voie. Selon les dernières informations reçues du Service intercommunal de gestion de la Riviera (SIGE), le terrain de 12'000 m² à proximité du chauffage à distance est désormais disponible (8'000 m² pour le GFA et 4'000 m² pour la SATOM). Nous sommes encore dans l'attente d'une confirmation de Ville-neuve. Ce projet devrait aboutir d'ici fin 2018.

Au niveau du personnel, le GFA se positionne au rang d'entreprise formatrice et possède un concept de formation continue.

Aucun accident n'est survenu, ce qui démontre un strict respect des consignes de sécurité et réjouit tous les responsables.

La situation financière est bonne, notamment grâce au chauffage à distance, et malgré le fait que le marché du bois est à la peine. Ainsi, les comptes 2017 présentent un bénéfice de CHF 13'710.22.

Baux à ferme agricoles

Aucun élément particulier n'est à signaler au sujet de la location des terrains agricoles propriétés de la commune. Les baux y relatifs feront l'objet d'une procédure d'attribution pour une nouvelle période de six ans durant l'exercice 2018.

Terrains de sport

Aucune mesure particulière n'est à signaler pour le terrain de football de Pré Nové durant l'exercice écoulé.

Toutefois, la Municipalité recherchera dès l'exercice 2018 des mesures d'économie, notamment compte tenu de l'échéance du contrat passé en son temps avec l'entreprise TerraSport. Le rôle de chacun des intervenants sera ainsi redéfini. Il faudra également prévoir, dans un avenir proche, de rafraîchir la buvette et les vestiaires.

URBANISME

Police des constructions

Au cours de l'année 2017, le Greffe municipal a procédé à la mise à l'enquête publique de 20 dossiers.

Un dossier de construction – dont le permis a été délivré en février 2015 – était toujours dans l'attente du jugement du Tribunal fédéral au 31 décembre. Compte tenu de l'impact non négligeable de la parcelle en question sur la réserve des droits à bâtir de la commune, la Municipalité attend cette détermination avant de finaliser le nouveau plan général d'affectation (PGA).

D'une manière plus générale, l'évolution du cadre législatif entraîne une complexification technique croissante des dossiers et un alourdissement considérable de la charge administrative relative à la police des constructions, la commune endossant au passage de nombreuses responsabilités légales en matière de contrôles (défense-incendie, dangers naturels, etc.).

A contrario, son pouvoir décisionnel s'amointrit. Il faut notamment relever que, hors zones à bâtir – soit en zone viticole ou agricole notamment –, la commune n'a plus aucun pouvoir décisionnel. Toute transformation, installation, construction ou démolition, même de minime importance, doit être approuvée par le Service du développement territorial (SDT) qui décide de la procédure à suivre.

Au cours de l'année écoulée, la Municipalité a également constaté une augmentation de travaux entrepris sans autorisation, de même qu'une augmentation des cas de non-respect des conditions fixées par permis de construire.

Elle a ainsi été contrainte de dénoncer un cas au Ministère public pour infraction aux règles sur le plan d'affectation, ce malgré plusieurs interventions préalables. A cet égard, elle a donc fait usage de l'autorisation générale de plaider conférée par le Conseil communal.

Ces constats posent néanmoins la question de la nécessité de professionnaliser le traitement des dossiers de police des constructions afin de prévenir certains problèmes ultérieurs. La Municipalité étudiera les mesures éventuelles à prendre au cours de l'année 2018.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a octroyé 4 subsides pour les panneaux photovoltaïques, 3 pour les panneaux solaires et 5 pour des vélos électriques, pour un montant total de CHF 15'816.--.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Au cours de l'année 2017, la Municipalité a consacré plusieurs séances de travail au dossier de la circulation et du stationnement dans le village.

Elle a ainsi pu présenter un état des lieux lors de la séance du Conseil communal du 26 octobre 2017 et fixer ses principales options en la matière.

Parmi les premières mesures décidées, la Municipalité se réjouit du plébiscite par le Conseil communal du préavis relatif à la création du parking de Vers-la-Cour dont la construction aura lieu durant le premier semestre de l'année 2018.

CAMPINGS

Une inspection des trois campings sis sur le territoire communal a eu lieu le 28 juin 2017 en présence d'un représentant cantonal chargé de fournir aux communes un appui dans l'application de la législation sur les campings et caravanings. Cette visite se déroulera désormais annuellement afin de vérifier la tenue conforme de ces lieux.

ÉCOLES

Aucun élément particulier n'est à signaler au niveau scolaire durant l'exercice 2017.

Mme Frutschi a organisé, le 1er décembre, l'inauguration du sapin de Noël décoré par les élèves enclassés à Yvorne.

SANTÉ

Aucune mesure de santé publique n'a dû être prise au niveau communal durant l'exercice écoulé.

COHÉSION SOCIALE

Dans le cadre de son activité générale en matière de cohésion sociale, Mme Frutschi, Municipale, a effectué diverses visites auprès de citoyens du village, notamment :

- ⇒ trois visites de couples fêtant leur 50e anniversaire de mariage,
- ⇒ deux visites de nonagénaires
- ⇒ un visite d'une centenaire, doyenne de notre village,
- ⇒ cinq visites d'habitants résidant désormais en EMS à Aigle ou à Bex.

SERVICE DES EAUX

Durant l'année écoulée, la Municipalité a avancé dans l'étude du plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) avec un mandataire spécialisé. Cette étude permettra notamment de trouver une solution pour remplacer le réservoir de Versvey qui n'est plus aux normes.

Ont également été réalisés en 2017 le remplacement de la conduite électrique et la mise en conformité de la station de pompage du Pré de l'Oie.

Enfin, à signaler une pollution de la source de Rouge Terre en fin d'année 2017 en raison de travaux agricoles effectués en surface. Les mesures ad hoc ont en l'occurrence immédiatement été prise par le Service des eaux et la situation a pu être rétablie en début d'année 2018 sans effet sur la population.

ÉPURATION

Afin de déterminer les volumes réels d'eaux usées produits par la Commune de Corbeyrier dans le but de répartir au plus juste les coûts de traitement, la Municipalité a fait installer un compteur sur la conduite d'amenée au lieu-dit "Au Bachillon". Cette installation a non seulement permis d'augmenter la participation de Corbeyrier de 22 à 27%, mais a également fait constater à notre voisine des problèmes d'eaux parasites qui ont pu être corrigés.

Au niveau intercommunal, le projet de STEP régionale a également bien occupé notre délégué entre les séances du comité de pilotage et celles du comité technique. Le projet de statuts sera finalisé en début d'année 2018 et sera soumis aux délibérants des communes partenaires pour approbation.

PROTECTION DE LA POPULATION

Aucun élément particulier n'est à signaler au sujet de la protection de la population durant l'exercice écoulé.

TRAVAUX PUBLICS

Afin de réaliser quelques économies, le service de voirie a repris, dès l'exercice 2017, l'entretien de l'ensemble des parcs et jardins de la commune. Seules les plantations restent encore externalisées.

En dehors de ses autres travaux habituels, le service de voirie a également créé une route d'accès provisoire à la station de pompage du Pré de l'Oie, en raison des risques de chutes de blocs dans le secteur.

ASSAINISSEMENT

Suite aux contrôles caméra habituels, et afin d'éviter des interventions ultérieures plus conséquentes, la Municipalité a fait exécuter différents travaux de gainage sur les collecteurs EU/EC dans le secteur des Tannes et de Vers Furet.

BÂTIMENTS

Aucun élément particulier n'est à signaler au niveau des bâtiments communaux, hormis les dégâts à la toiture du Collège de Versvey qui font l'objet d'un commentaire dans la brochure des comptes.

S'agissant du marché immobilier, les 19 appartements propriétés de la commune sont loués.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nouveau règlement de police

Le règlement de 2005 étant devenu obsolète et ne permettant pas de traiter certaines infractions récurrentes découlant d'une certaine évolution de la société, faute de base légale suffisante, la Municipalité a engagé durant l'année 2017 la rédaction d'un nouveau règlement de police afin de pouvoir mener à bien sa mission de police communale au sens de la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC).

Le nouveau règlement, qui s'inspire largement du règlement-type proposé par le Service des communes et du logement (SCL), a en l'occurrence été adopté par le Conseil communal en fin d'année et entrera officiellement en vigueur en 2018.

Son entrée en force aura pour effet de redistribuer différentes compétences réglementaires entre le Conseil communal et la Municipalité et d'abroger certaines dispositions de l'ancien droit. Ainsi, plusieurs tarifs ou règlements devront être édictés ou revus pour cadrer avec le nouveau droit en vigueur. Ces travaux seront menés au fur et à mesure des opportunités et seront soumis le cas échéant à l'approbation du délibérant communal.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

- ⇒ Vu le préavis municipal no 02-2018 Rapport de gestion et comptes 2017
- ⇒ Ouï le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,
- ⇒ Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes communaux 2017 tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2017.

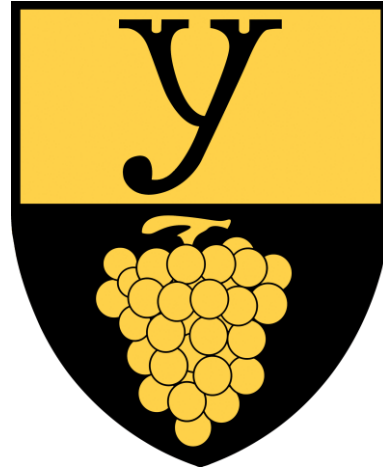
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
le syndic le secrétaire



Edouard Chollet Fabien Cathélaz

Adopté par la Municipalité le 9 mai 2018

Annexes : - brochure des comptes 2017



COMPTES 2017

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
11.3117	Repas avec les Municipalités de Leysin et Villeneuve. Sortie du personnel communal au restaurant des Bains de Lavey.
11.3183	Remboursement des frais de poursuites versés par l'Etat dans le cadre des impôts pour CHF 2'660.81. Cette somme est ensuite restituée à la commune. Elle est comptabilisée dans le détail du compte 11.4362.
11.3186	Légère augmentation des primes d'assurance. Honoraires du notaire pour l'inscription d'une servitude pour l'arrêt du bus à la place du Torrent ainsi que les réquisitions et inscriptions au registre foncier pour le parking de Vers la Cour. Honoraires de Monsieur Busset (conseil financier) et de Maître Del Rizzo.
11.3650	Participation à l'organisation du prologue du Tour de Romandie, à Aigle-Yverne.
11.3653	Un tirage supplémentaire du journal "Le Vuargnéran" (CHF 4'500.00). Prise en charge des frais d'envoi "tous ménages" des diverses manifestations des sociétés locales (St-Patrick, Tour du Chablais). Annonce dans le livret de fête à l'occasion du 350 ^{ème} anniversaire de la société de tir des Mousquetaires. Participation au repas de soutien du FC Yverne.
11.4350	Participation au bénéfice de la Vaudoise Assurances.
15.3513	Pour être conforme au plan comptable vaudois, ce compte reprend les éléments du compte 51.3090 dès 2017.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	710'904.86	32'731.98	644'100.00	15'000.00	687'315.20	25'336.43
10	Autorités	167'793.80		173'300.00		172'350.04	
10.3001	Traitement des Municipaux	136'150.40		140'000.00		134'932.09	
10.3003	Jetons de présence	7'260.00		8'000.00		9'135.80	
10.3030	Assurances sociales	15'512.80		16'300.00		16'300.00	
10.3060	Indemnité et rembt. frais	3'600.00		4'000.00		4'000.00	
10.3090	Autres charges	5'270.60		5'000.00		7'982.15	
11	Administration	489'979.26	32'731.98	425'800.00	15'000.00	456'400.26	25'336.43
11.3011	Traitement du personnel	206'675.60		201'000.00		206'442.80	
11.3030	Assurances sociales	35'458.45		32'000.00		32'756.80	
11.3040	Caisse de pension	32'859.00		30'000.00		32'861.60	
11.3050	Assurances maladie et accident	32'125.15		32'000.00		32'230.50	
11.3060	Indemnités et rembt. frais	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
11.3101	Imprimés et four. bureau	18'554.00		15'000.00		17'904.77	
11.3109	Maintenance informatique	15'499.15		12'000.00		13'945.45	
11.3111	Achat machines bureau	5'095.85		6'000.00		7'942.10	
11.3117	* Réceptions, manifestation	25'439.50		18'000.00		24'200.75	
11.3183	* Contentieux, frais poursuites	2'951.11		300.00		516.10	
11.3186	* Assurances diverses, honoraires	32'486.30		25'000.00		24'769.35	
11.3650	* Cotisations, participations	41'472.90		25'000.00		28'600.65	
11.3653	* Subventions aux stés locales	36'862.25		25'000.00		29'729.39	
11.4311	Emoluments		14'293.37		10'000.00		11'710.33
11.4350	* Recettes diverses		9'525.90				
11.4361	Rembt. charges sociales		46.40				
11.4362	Rembt. frais poursuites		8'866.31		5'000.00		13'626.10
15	Affaires culturelles, loisirs	9'018.50					
15.3513	* Ecoles de musique	9'018.50					
18	Transports publics	44'113.30		45'000.00		58'564.90	
18.3657	Aide transports publics	44'113.30		45'000.00		58'564.90	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
21.3300	Poursuites des contribuables, pour impôts non récupérés. Il y a 14 dossiers pour les impôts des personnes physiques et 2 pour ceux des personnes morales.
21.4000 - 21.4001	Dès cet exercice, les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques (PP) ont été séparés.
21.4010 - 21.4011	Idem que pour les personnes physiques.
21.4012	Auparavant, le montant était comptabilisé dans l'impôt foncier des PP.
21.4412	Diminution des recettes provenant de la suppression des deux restoroutes.
22.3522	Les acomptes 2016 avaient été établis sur la base du décompte 2014. En 2014 la commune avait bénéficié d'un gros montant de ristourne (CHF 369'773.--). Au décompte 2016, nous avons seulement des dépenses thématiques pour CHF 87'576.--. La différence est de CHF 282'197.-- que nous aurions dû en principe rembourser à l'Etat. Comme les autres positions nous sont favorables (solidarité, population, alimentation du fonds), le solde final en faveur de l'Etat s'élève réellement à CHF 90'807.--.
22.4522	Nouveau compte pour le transfert de l'exercice en cours sur l'exercice suivant de la péréquation. Ce compte est lié au compte du bilan 9139.01.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	1'049'044.91	3'494'899.47	908'000.00	3'734'000.00	1'493'269.38	3'827'273.52
21	Impôts	73'158.84	2'983'928.62	25'000.00	3'319'000.00	52'080.27	2'900'518.65
21.3187	Frais de perception des impôts	23'675.68		15'000.00		26'393.96	
21.3290	Intérêts rémunérateurs	1'085.17					
21.3300	* Défalcons diverses	48'397.99		10'000.00		25'686.31	
21.4000	* Impôt revenu PP		1'787'214.51		2'540'000.00		2'060'650.84
21.4001	* Impôt fortune PP		347'799.10				
21.4003	Impôt à la source		60'687.05		70'000.00		56'067.01
21.4010	* Impôt bénéfice PM		121'267.55		160'000.00		138'169.12
21.4011	* Impôt capital PM		835.60				
21.4012	* Impôt complémentaire immeuble PM		10'262.65				
21.4020	Impôt foncier		320'170.85		318'000.00		323'657.55
21.4040	Droits de mutations		142'133.40		50'000.00		105'100.60
21.4050	Impôt s/successions-donations		30'506.60		30'000.00		43'074.60
21.4061	Impôt sur les chiens		8'150.00		8'000.00		8'200.00
21.4066	Taxe communale de séjour		28'951.00		29'000.00		30'073.00
21.4090	Impôt récupéré après défalcons		1'130.45				
21.4101	Patentes boissons et tabacs		8'500.05		4'000.00		8'851.75
21.4221	Intérêts de retard		26'313.61		30'000.00		15'705.63
21.4411	Impôt s/gains immobiliers		62'472.25		40'000.00		73'410.05
21.4412	* Part.à des recettes cantonales - impôt front.		27'533.95		40'000.00		37'558.50
22	Service financier	975'886.07	510'970.85	883'000.00	415'000.00	1'441'189.11	926'754.87
22.3210	Intérêts des dettes à court-t	4'777.04		3'000.00		2'776.97	
22.3220	Intérêts des dettes consolid.	79'983.03		80'000.00		78'835.14	
22.3521	Alimentation Fonds péréquation	800'319.00		800'000.00		743'600.00	
22.3522	* Péréquation solde année précédente	90'807.00				615'977.00	
22.4222	Revenus des capit.patrim.fin.		43'555.85		35'000.00		40'820.87
22.452	Retour fonds péréquation		337'415.00		300'000.00		585'934.00
22.4522	* Prévoyance sociale, avance sur exercice suivant		50'000.00				
22.4804	Prélèvement sur le fonds de rénovation infrastructures						300'000.00
22.4909	Imputations internes des intérêts travaux divers		80'000.00		80'000.00		

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

33.3134 Pas de frais importants liés à des minages.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'131'528.15	1'246'379.98	1'114'000.00	1'183'800.00	1'198'430.31	1'157'985.72
31	Terrain	58'490.30	69'989.00	60'700.00	68'000.00	62'036.50	90'684.15
31.3030	Assurances sociales	309.70		300.00		318.25	
31.3146	Entretien des domaines	3'757.60		10'000.00		6'131.50	
31.31461	Entretien des terrains de sport	14'216.10		15'000.00		17'963.30	
31.33031	Amortissement terrain patrimoine financier	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
31.3315	Amortissement stand intercommunal	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
31.3521	Frais entretien stand tir	9'806.90		5'000.00		8'623.45	
31.3909	Intérêts financiers travaux	1'400.00		1'400.00			
31.42321	Location des terrains		69'989.00		68'000.00		69'621.75
31.4242	Gains comptables sur patrimoine financier						21'062.40
32	Forêts	47'628.00	640.00	50'000.00		52'509.50	2'840.00
32.3146	Frais d'exploitation forêts	47'628.00		50'000.00		52'509.50	
32.4355	Ventes de bois		640.00				2'840.00
33	Vignes	506'854.80	647'607.68	524'000.00	600'000.00	555'455.61	543'304.07
33.3012	Salaires personnel cave/vendanges	26'924.85		30'000.00		27'360.80	
33.3030	Assurances sociales	1'214.15		1'600.00		1'214.15	
33.3133	Frais de cave, vinification	18'738.00		20'000.00		14'884.45	
33.31331	Frais de cave, conditionnement	89'454.43		70'000.00		62'101.35	
33.3134	* Fournitures, frais vignes	22'654.00		40'000.00		49'172.95	
33.31461	Vignerons-tacherons	235'181.30		250'000.00		264'045.90	
33.3170	Frais représentation	32'522.30		30'000.00		39'705.40	
33.3189	Frais livraison/vente	10'138.37		10'000.00		11'939.01	
33.3191	TVA vente de vin	24'804.35		26'400.00		22'159.70	
33.3193	Taxes viticoles OVV - FVV	9'223.05		10'000.00		8'300.45	
33.3309	Variation du stock des vins					18'571.45	
33.3904	Location des caves	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
33.4355	Ventes des vins		551'259.73		600'000.00		543'304.07
33.43551	Variation stock vins		96'347.95				
35	Bâtiments communaux	518'555.05	528'143.30	479'300.00	515'800.00	528'428.70	521'157.50

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
351.3141	La venue de nouveaux locataires dans la villa de Vers-Chenaux, de même que dans un appartement et dans un local commercial du bâtiment de la Souche ont engendrés des frais non prévus au budget (peintures et réfections partielles des sols). Remise aux normes de l'éclairage de secours à La Grappe. Nouvel éclairage de scène à la Couronne.
351.31411	Pose d'échafaudages et remplacement des tuiles faîtières au collège de Versvey. Rénovation des peintures à la salle de gymnastique.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Bâtiments	513'204.80	520'371.30	474'300.00	508'000.00	523'133.35	513'501.50
351.3011	Traitements	75'850.55		76'000.00		75'850.45	
351.3030	Assurances sociales	4'722.15		4'500.00		4'722.15	
351.3040	Caisse de pension	11'732.40		12'000.00		11'731.60	
351.3120	Conciergerie+Immeuble la Grappe	39'326.95		35'000.00		42'904.83	
351.3122	Chauffage gaz	77'617.95		70'000.00		58'562.87	
351.3123	Electricité	26'700.95		30'000.00		27'736.75	
351.3124	Chauffage mazout	19'858.60		20'000.00		23'822.70	
351.3141	* Entretien des bâtiments	64'458.30		35'000.00		43'785.45	
351.31411	* Entret. bâtiments, trav.spéc.	50'653.80		50'000.00		103'803.60	
351.3182	Téléphones des services	3'008.35		4'000.00		7'614.90	
351.3186	Primes assurances bâtiments	31'837.00		30'000.00		33'272.40	
351.3199	Commissions et frais gérance	14'637.80		15'000.00		14'325.65	
351.3302	Amortissement bâtiments-terrains financier	8'000.00		25'000.00		8'000.00	
351.3312	Amortissement SP la Couronne + Temple	67'000.00		50'000.00		67'000.00	
351.3909	Intérêts financiers travaux	17'800.00		17'800.00			
351.4271	Locations diverses		481'931.30		470'000.00		475'681.50
351.4272	Machines à laver		2'440.00		2'000.00		1'820.00
351.4904	Location cave		36'000.00		36'000.00		36'000.00
352	Congélateurs	5'350.25	7'772.00	5'000.00	7'800.00	5'295.35	7'656.00
352.31411	Frais d'entretien du congélateur	5'350.25		5'000.00		5'295.35	
352.43420	Produits congélateurs		7'772.00		7'800.00		7'656.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
43.3080	En remplacement d'un employé de la voirie accidenté, du personnel intérimaire a été engagé.
43.31421	Revêtement bitumineux final à l'arrêt de bus et au trottoir de Sorettaaz.
43.3311.70	Cet amortissement se trouvait, dans les exercices précédents, dans le compte 46.3311.70. Lors des travaux de mise en séparatif Boulevard/Ciclet, les amortissements auraient dû être répartis entre les dicastères des travaux, de l'épuration et des eaux. C'est chose faite dès l'exercice 2017.
43.4361	Remboursements partiels des salaires du personnel intérim.
44.3145	La baisse des charges est due à la reprise, par l'équipe communale, de la création et de l'entretien des massifs floraux.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'089'166.50	483'522.87	1'023'670.00	414'500.00	1'050'538.11	432'643.78
42	Service de l'urbanisme	43'518.00	11'265.90	51'500.00	6'500.00	57'938.85	31'582.15
42.3102	Frais annonces et publications	2'827.40		1'500.00		5'161.45	
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	40'690.60		50'000.00		52'777.40	
42.4313	Taxes permis constr/habiter		8'581.00		5'000.00		14'819.00
42.4362	Remboursement frais administr.		2'684.90		1'500.00		1'763.15
42.4809	Prélèvement sur fonds de réserve						15'000.00
43	Routes	578'059.08	31'575.60	524'000.00		521'126.68	
43.3011	Traitements	293'629.40		295'000.00		293'374.40	
43.3030	Assurances sociales	18'198.70		18'000.00		18'198.70	
43.3040	Caisse de pension	44'832.60		46'000.00		44'831.20	
43.3060	Indemnisations et rembt. frais	901.60		1'000.00		1'474.45	
43.3080	* Traitement personnel intérim	38'696.35					
43.3114	Achats matériel de voirie	16'551.20		15'000.00		10'321.70	
43.3135	Achats fournitures, matériaux	12'954.70		15'000.00		15'480.30	
43.31421	* Entretien des chemins	72'448.35		60'000.00		61'819.95	
43.314222	Entretien des murs			7'500.00		7'260.40	
43.3155	Entretien des véhicules, achat	29'033.78		25'000.00		32'865.58	
43.3182	Frais tél. Dépot	1'612.40		1'600.00			
43.3311.13	Amortissement zone la Coche	10'500.00		6'000.00		10'500.00	
43.3311.70	* Amortissement Boulevard/Ciclet	4'800.00					
43.3313	Amortissement véhicule voirie	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
43.3909	Intérêts financiers travaux	8'900.00		8'900.00			
43.4361	* Rembours charges sociales		31'575.60				
44	Parcs, promenades, cimetières	26'908.05		35'000.00		63'098.70	
44.3145	* Entretien frais divers	26'908.05		35'000.00		63'098.70	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
46.3123	Nous avons dû plus déshydrater que l'année précédente. L'hiver 2016-2017 a été froid et il a fallu chauffer le hangar pour permettre la déshydratation.
46.3311.70	Par rapport au budget, une partie de cet amortissement a été comptabilisée dans le compte 43.3311.70.
46.4341	Taxes de raccordement des futurs restoroutes.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	96'029.13	96'029.13	100'500.00	98'000.00	98'829.98	98'945.79
45.3141	Déchetterie	23'190.10		25'000.00		22'425.92	
45.3188	Enlèvement, élimin., ordures	33'621.91		40'000.00		33'418.02	
45.31881	Achats sacs ordures	5'797.22		10'000.00		3'455.42	
45.3191	AFC, TVA non récupérable OM					117.90-	
45.3301	Pertes sur débiteurs	314.34				1'474.20	
45.3524	Compostage - Déchets carnés	638.65		500.00			
45.3526	SATOM	18'416.95		25'000.00		17'719.32	
45.3812	Attribution fonds de réserve affecté	14'049.96				20'455.00	
45.4342	Taxe ordures ménagères		40'596.76		38'000.00		41'171.55
45.43421	Vente sacs et rétrocession de la taxe au sac		55'432.37		60'000.00		57'774.24
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	344'652.24	344'652.24	312'670.00	310'000.00	309'543.90	302'115.84
46.3011	Traitements	57'115.25		58'870.00		57'115.60	
46.3030	Assurances sociales	3'555.35		3'900.00		3'555.35	
46.3040	Caisse de pension	9'110.80		10'000.00		9'110.10	
46.3123	* Energie	19'687.07		15'000.00		15'140.89	
46.3130	Achats fournit. chlorure fer.	9'844.39		9'000.00		8'178.37	
46.3144	Entretien canalis., collecteur	30'501.06		30'000.00		29'365.37	
46.3156	Frais et entretien step	27'804.90		30'000.00		41'591.40	
46.3157	Step : Gestion des déchets	36'636.52		36'000.00		38'511.76	
46.3182	Téléphone STEP	1'337.52		2'000.00			
46.3191	AFC, TVA non récupérable, épuration					17'175.06	
46.3311.11	Amortissement travaux la Scie	10'000.00		5'000.00		10'000.00	
46.3311.13	Amortissement zone la Coche	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
46.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.3311.70	* Amortissement Boulevard/Ciclet	2'000.00		10'000.00		6'800.00	
46.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		15'000.00		12'500.00	
46.33116	Amortissement assainissement du village	37'500.00		37'500.00		37'500.00	
46.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		5'000.00		4'500.00	
46.3811	Attribution au fonds de réserve affecté	37'159.38					
46.3909	Intérêts financiers travaux	26'900.00		26'900.00			
46.4341	* Taxes d'introduction		110'013.55		80'000.00		64'050.90
46.4342	Taxes annuelles d'épuration		203'645.84		200'000.00		137'114.01
46.4659	Participation com. Corbeyrier		30'992.85		30'000.00		30'705.85
46.4811	Prélèvement fds de réserve EU						70'245.08

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

51.3090 Pour être conforme au plan comptable vaudois, ce compte a migré, dès 2017, sous le no 15.3513.

51.3662 Course supplémentaire jusqu'au collège du Sillon

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	247'129.10	15'165.50	278'323.00	17'600.00	261'459.70	12'947.60
51	Enseignement primaire	236'394.10	15'165.50	267'823.00	17'600.00	250'793.90	12'947.60
51.3090	* Ecole dépenses diverses			9'823.00		12'336.25	
51.35221	Part. frais autres cmnes	61'660.00		90'000.00		65'671.75	
51.3523	Part. à des charges sportives	2'913.20		3'000.00		2'979.40	
51.3662	Frais de transports, pensions	171'820.90		165'000.00		169'806.50	
51.4522	Ecolage commune Corbeyrier et Aigle		15'165.50		17'600.00		12'947.60
54	Office d'orientation professionnelle	949.05		1'000.00		954.35	
54.3512	Orientation professionnelle	949.05		1'000.00		954.35	
56	Service médical et dentaire			500.00			
56.3654	Service médical dentaire			500.00			
58	Temples et cultes	9'785.95		9'000.00		9'711.45	
58.3090	Autres charges	9'785.95		9'000.00		9'711.45	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

65.3520 Lors de l'établissement du budget, les frais liés au salaire du nouveau commandant avaient été pris en compte.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	227'101.45	48'089.68	256'500.00	6'500.00	227'815.00	60'513.97
60	Administration	178'913.85	25'567.43	195'000.00	6'500.00	177'227.40	8'313.97
60.3011	Police, traitement			3'000.00		1'600.25	
60.3116	Achat signalisation routière, marquage	34'501.00		45'000.00		24'280.00	
60.3130	Police, dépenses diverses	6'786.85		2'000.00		4'897.15	
60.351	Réforme policière	137'626.00		145'000.00		146'450.00	
60.4300	Police, recettes diverses		8'188.43		6'500.00		8'313.97
60.451	Réforme policière, solde année précédente		17'379.00				
64	Service des inhumations	1'437.30	200.00	500.00		845.40	200.00
64.3188	Pompes funèbres	1'437.30		500.00		845.40	
64.4272	Concession inhumation		200.00				200.00
65	Défenses contre l'incendie	29'404.75		45'000.00		30'956.95	52'000.00
65.3301	Pertes sur débiteurs					600.00	
65.3520	* Participation intercommunale SDIS	29'404.75		45'000.00		30'356.95	
65.4801	Dissolution fonds service feu						52'000.00
66	Protection civile	17'345.55	22'322.25	16'000.00		18'785.25	
66.3520	PC, participation à div. cmnes	17'345.55		16'000.00		18'785.25	
66.480	Prélèvement fonds de réserve		22'322.25				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

72.35151 Le nouveau système de facturation de l'accueil de jour des enfants est devenu plus favorable à la Commune d'Yvorne.

72.4510 Nouveau compte créé en 2017 pour l'encaissement du solde de facture sociale de l'année précédente.

72.4511 Nouveau compte pour le transfert, de l'exercice en cours sur le suivant, d'une partie de la facture sociale. Ce compte est lié au compte du bilan 9139.01.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'019'446.47	157'970.95	1'072'000.00		1'046'020.75	
72	Prévoyance sociale cantonale	923'470.47	157'970.95	969'000.00		952'510.75	
72.3515	Prévoyance sociale cantonale	744'476.00		745'000.00		754'085.00	
72.35151	AJE + ARASAPE + FAGE	178'994.47		224'000.00		133'958.75	
72.3516	Facture sociale, décompte année précédente					64'467.00	
72.4510	* Prévoyance sociale - solde année précédente		107'970.95				
72.4511	* Prévoyance sociale, avance sur exercice suivant		50'000.00				
73	Santé publique	95'976.00		103'000.00		93'510.00	
73.36552	Assistance médico-sociale - soins domicile	95'976.00		103'000.00		93'510.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
81.3121	Nouveau compte pour l'achat de l'eau aux Communes d'Aigle et de Chessel. Jusqu'alors, ces achats étaient en charges dans un compte de recettes (81.4351).
81.3144 + 81.31442	Les travaux prévus lors de l'établissement du budget n'ont pas pu être réalisés par manque de temps et de personnel durant le 2 ^{ème} semestre.
81.3819	Une attribution au fonds de réserve 9280.81 a été faite. En partie à cause des raisons évoquées ci-dessus et pour l'autre des taxes d'introduction élevées (81.4341).
81.4341	Taxes de raccordement des futurs restoroutes.
82.3123	Economies réalisées suite au remplacement des ampoules au mercure par du LED.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	433'537.50	446'588.15	375'250.00	354'000.00	348'715.60	321'722.30
81	Service des eaux	369'765.55	369'765.55	280'250.00	278'000.00	248'339.30	246'136.30
81.3011	Traitements	30'754.35		31'000.00		30'754.00	
81.3030	Assurances sociales	1'914.40		1'750.00		1'914.40	
81.3040	Caisse de pension	4'905.80		5'200.00		4'906.10	
81.3060	Indemnisations et rbt. frais	1'267.10		3'000.00		4'964.90	
81.3121	* Achat et consommation d'eau	11'597.02					
81.3123	Consommation d'électricité	5'912.41		7'000.00		8'661.52	
81.3144	* Entretien réseau d'eau	5'447.35		60'000.00		40'077.36	
81.31442	* Entretien des captages	6'525.29		50'000.00		19'777.04	
81.3182	Raccordement téléphonique	1'357.14		1'300.00			
81.3191	AFC, TVA non récupérable, Eau					4'129.23	
81.3311	Amortissement ECF Grande Eau - Torrent	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
81.3311.13	Amortissement zone la Coche	2'500.00		6'000.00		2'500.00	
81.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	3'000.00		5'000.00		3'000.00	
81.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		15'000.00		12'500.00	
81.33116	Amortissement assainissement du village	37'500.00		37'500.00		37'804.75	
81.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		5'000.00		4'500.00	
81.3819	* Attribution au fonds de réserve affecté	187'584.69				45'350.00	
81.3909	Intérêts financiers travaux	25'000.00		25'000.00			
81.4273	Location des compteurs		18'317.20		18'000.00		18'026.60
81.4341	* Taxes de raccordement eau		169'858.30		120'000.00		86'048.80
81.4351	Concessions d'eau		181'590.05		140'000.00		142'060.90
82	Service électrique	63'771.95	76'822.60	95'000.00	76'000.00	100'376.30	75'586.00
82.3123	* Achat courant	12'149.75		25'000.00		18'114.00	
82.3143	Entretien éclairage public	35'806.20		40'000.00		62'762.30	
82.3657	Subvention "politique énergétique"	15'816.00		30'000.00		19'500.00	
82.4112	Taxes énergie		76'822.60		76'000.00		75'586.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	5'907'858.94	5'925'348.58	5'671'843.00	5'725'400.00	6'313'564.05	5'838'423.32
	<i>Excédent</i>		17'489.64		53'557.00	475'140.73	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Comptes 2016		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	8'165'292.09	8'147'802.45	8'453'621.76	8'453'621.76		
91	ACTIF	8'165'292.09		8'453'621.76			
910	DISPONIBILITES	236'112.29		272'097.90			
9100	Caisse	5'395.45		6'081.10			
9100	Caisse	5'395.45		6'081.10			
9101	Compte de chèque postaux	128'940.21		187'894.07			
9101	La Poste 18-804-2	128'940.21		187'894.07			
9102	Banques	101'776.63		78'122.73			
9105	U B S C/C G1 503.689.1	56'038.73		70'211.43			
9109.2	Rend. Titres BCV 5003.44.44	32'193.80		4'306.70			
9113	Compte commercial BCV 5003.31.03	13'544.10		3'604.60			
911	DEBITEURS	1'641'382.72		1'786'117.76			
9111	Comptes-courants débiteurs	19'447.65		20'954.70			
9111	Banque Cantonale VD, gérance c/c 320.54.32	19'447.65		20'954.70			
9112	Impôts à encaisser	1'357'700.70		1'577'383.67			
9112.01	ACI Impôts PP+PM+IS	1'155'527.78					
9112.02	ACI Impôt anticipé des contribuables	147'123.35					
9112.03	ACI solde à recevoir	55'049.57					
9112.90	Impôts des PP à encaisser			1'481'331.04			
9112.91	Impôts des personnes morales			96'052.63			
9114	Participations à recevoir	14'348.12		13'409.59			
9111.1	AFC Berne, I.A. à récupérer	14'348.12		13'409.59			
9115	Débiteurs	249'886.25		174'369.80			
9115	Débiteurs	249'886.25		174'369.80			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1'381'159.60		1'317'812.50			
9120	Titres & placements	210'826.05		210'826.90			
9120.1	TITRES BOURSE COMMUNALE	154'907.05		154'907.05			
9120.15	Réserve Synd.AF viticole BCV 5003.31.11	16'929.65		16'929.35			
9120.18	Fonds abri PC 2002 - cpte 5043.72.90	5'524.65		5'525.50			
9120.30	Réserve Domaine BCV 5003.31.01	24'123.30		24'123.75			
9120.40	Réserve Gravière BCV 5003.31.02	9'341.40		9'341.25			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Comptes 2016		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9123	Terrains & bâtiments	962'674.30		995'674.30			
9123	Terrains et Bâtiments Patrimoine Financier	697'465.65		705'465.65			
9123.1	Terrains	265'208.65		290'208.65			
9129	Autres biens patrimoine fin.	207'659.25		111'311.30			
9129	Stock vins	207'659.25		111'311.30			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	193'378.53		146'200.50			
9139	Actifs transitoires	193'378.53		146'200.50			
9139	Actifs transitoires	93'378.53		146'200.50			
9139.01	Avance péréquation et facture sociale	100'000.00					
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'713'258.95		4'931'393.10			
9141	Ouvrages génie civil	3'223'720.15		3'345'854.30			
9141	STATION D' EPURATION	1.00		1.00			
9141.1	Egouts des Jaccolats	102'255.70		127'255.70			
9141.10	ECF Torrent-Grande-Eau	312'083.80		341'501.90			
9141.10.1	ECF Grande-Eau /Pont CFF	88'331.90		8'247.95			
9141.11	EU rte de la Scie	26'779.25		36'779.25			
9141.13	Réfection Route de la Coche	43'193.00		53'693.00			
9141.13.1	Eau réfection Rte de la Coche	13'401.85		15'901.85			
9141.13.2	Egouts réfection Rte de la Coche	33'219.45		39'219.45			
9141.14	Travaux Rond Point et trottoirs RC	229'319.05		229'319.05			
9141.3	Terrain de football	1.00		1.00			
9141.5	Égouts Versvey	252'381.75		264'881.75			
9141.51	Eau - Versvey	65'739.15		78'239.15			
9141.6	Assainissement Maisons Neuves/Condém.Chât.	355'639.45		380'639.45			
9141.61	Égouts - Maisons Neuves	904'126.40		929'126.40			
9141.62	Eau - Maisons Neuves	462'286.40		487'286.40			
9141.70	Raccordement eau Boulevard+Ciclet	110'635.00		115'435.00			
9141.70.1	Eau Boulevard+Ciclet	76'084.25		79'084.25			
9141.70.2	Égouts Boulevard+Ciclet	45'954.45		47'954.45			
9141.8	Aménagement parkings Plantaud/La Souche	29'940.35		29'940.35			
9141.9	Assainissement Champ Rogier	29'997.35		34'497.35			
9141.91	Eau - Champ Rogier	42'349.60		46'849.60			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Comptes 2016		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9143	Bâtiments & constructions	1'457'814.65		1'528'814.65			
9142	Stand de tir Intercommunal	4'000.00		8'000.00			
9143	Bâtiments à amortir + (temple)	416'056.35		433'056.35			
9143.1	Immeuble La Couronne	1'037'758.30		1'087'758.30			
9144	Installations S.I.	1.00		1.00			
9144	Réseau d'eau	1.00		1.00			
9145	Forêts	2'001.00		2'001.00			
9145	Forêts	2'001.00		2'001.00			
9146	Mobilier, machines	29'722.15		54'722.15			
9146	Mobilier, machine, véhicules à amortir	29'722.15		54'722.15			
92	PASSIF		8'147'802.45		8'453'621.76		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		436'294.61		759'093.50		
9200	Créanciers		436'294.61		759'093.50		
9200	Créanciers		437'258.70		754'474.60		
9202	AFC, créanciers		964.09-		4'618.90		
921	DETTES A COURT TERME				1'843'400.00		
9210	Banques				1'843'400.00		
9210.4	B.C.V. Avance à Terme E 5301.70.12				800'000.00		
9210.41	B.C.V. Avance à Terme Z 5307.98.68				643'400.00		
9210.42	BCV Avance à Terme H 5398.20.99				400'000.00		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		4'147'140.00		2'432'212.00		
9221	Emprunt par obligation simple		4'131'540.00		2'396'740.00		
9220.14.1	BCV - La Couronne - ATF n° 5337 49 84		262'500.00		312'500.00		
9220.15	Emprunt postal - PF 000594		1'460'000.00		1'520'000.00		
9220.16	BCV ATF K 5403.16.18		1'869'800.00				
9220.3.1	BCV ATF H 5338.59.10 (ex CIP 9220.3 Souche+9220.9)		539'240.00		564'240.00		
9223	Emprunt public (prêt LIM)		15'600.00		35'472.00		
9220.12	Prêt LIM stand tir				4'072.00		
9220.13	Prêt LIM, assainissement des Jaccolats		15'600.00		31'400.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		86'719.50		157'739.70		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Comptes 2016		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9259	Passifs transitoires		86'719.50		157'739.70		
9259	Passifs transitoires		86'719.50		157'739.70		
928	FONDS DE RESERVE		2'076'654.70		1'860'182.92		
9280	Fonds rés. recettes affectées		613'251.85		374'457.82		
9280.45	Fonds de réserve OM		108'402.86		94'352.90		
9280.46	Fonds de réserve réseau EC + EU		54'754.92		29'754.92		
9280.461	Fonds réserve STEP		62'159.38		50'000.00		
9280.81	Fonds réserve captage eaux		387'934.69		200'350.00		
9282	Fonds de réserve		1'463'402.85		1'485'725.10		
9282.01	Fonds réserve domaine		49'105.90		49'105.90		
9282.02	Fonds réserve rebois.gravière		9'333.70		9'333.70		
9282.12	Fonds réserve protection des Ecots		135'000.00		135'000.00		
9282.14	Provision perte sur débiteurs		235'000.00		235'000.00		
9282.5	Fonds réserve travaux divers		50'000.00		50'000.00		
9282.66	Fonds réserve disp.abri PC		627'242.00		649'564.25		
9282.7	Fonds réserve pour immeubles		105'000.00		105'000.00		
9282.9	Fonds réserve reman.parcel.		252'721.25		252'721.25		
929	CAPITAL		1'400'993.64		1'400'993.64		
9290	Capital		1'400'993.64		1'400'993.64		
9290	Capital		1'400'993.64		1'400'993.64		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Comptes 2016			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	8'165'292.09	8'147'802.45	8'453'621.76	8'453'621.76		
	<i>Excédent</i>	17'489.64					